

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 9 décembre 2025
à 15 h 30**

SÉANCE TENUE EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs

Adopter l'ordre du jour modifié de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2025, à 15 h 30. Voici les modifications apportées :

- Retrait du point 20.04 : *Modifier la résolution CA25 10 238 afin que soit remplacé le nom de l'organisme Cercle de l'âge d'or Angelica-Cascades par celui de Résidence Les Cascades Inc.;*

- Ajout du numéro du lot au point 30.03 : Autoriser la réhabilitation des sols de la friche Charleroi (lot 1 990 030), située à l'extrémité est de la rue Charleroi du côté de la voie ferrée, afin de changer son usage en parc et mandater l'administration d'élaborer des options d'aménagement du site.

10.02 Ouverture

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Mot de la mairesse et des élu.es.

10.03 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions du public.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1259716007

Accorder dans le cadre du budget issu du programme Prévention Montréal et du budget de fonctionnement de l'Arrondissement pour des contributions financières au montant de 1 049 618 \$ à douze (12) organismes de Montréal-Nord pour leurs projets en 2026 et approuver les projets d'addendas aux conventions à intervenir.

20.02 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1250139018

Accorder des contributions financières totalisant 2 650 \$ à six (6) organismes, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025.

20.03 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1250139015

Accorder des contributions financières totalisant 2 500 \$ à neuf (9) organismes et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des services administratifs - 1259171011

Autoriser une dépense de 500 \$ auprès de la Fondation Marie-Louise Clarac pour l'achat d'une publicité, et ce, à même le budget de représentation des élu.es pour l'année financière 2025.

30.02 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des services administratifs - 1259171010

Entériner une dépense de 200 \$ auprès de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Gertrude pour l'achat d'une publicité pour le concert de Noël du 7 décembre 2025, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2025.

30.03 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1258354004

Autoriser la réhabilitation des sols de la friche Charleroi (lot 1 990 030), située à l'extrémité est de la rue Charleroi du côté de la voie ferrée, afin de changer son usage en parc et mandater l'administration d'élaborer des options d'aménagement du site.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 22 b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs - 1259595014

Adopter le Règlement RGCA26-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2026).

40.02 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs - 1259595015

Adopter le Règlement RGCA26-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) (0,123 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière).

40.03 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs - 1259595019

Adopter le Règlement RGCA26-10-0003 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation ».

40.04 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs - 1259595023

Adopter le Règlement RGCA26-10-0004 modifiant le Règlement RGCA25-10-0004 et autorisant un emprunt supplémentaire de 3 518 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Direction Performance Greffe et Services administratifs*

Levée de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025.

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 10 décembre 2025